

Document d'information n° 4

Original : anglais

Évolution des procédures et processus de collecte des données sur les pêches : répondre aux besoins des pays

La 3^e Conférence technique régionale sur les pêches côtières est organisée par la CPS avec le soutien financier du Gouvernement australien.



Objet

1. Des données de haute qualité et scientifiquement valables sont primordiales pour une compréhension et une gestion efficaces des pêches côtières. Les moyens limités auxquels sont confrontés les États et Territoires insulaires océaniques les obligent à travailler avec un faible volume de données, ce qui les empêche de prendre des décisions appropriées en temps utile. Afin d'y remédier, il est nécessaire de se rendre compte que les moyens limités ne sont pas prêts de changer, c'est pourquoi il faut trouver des solutions qui, sans grand investissement en capital, seront capables d'apporter des améliorations considérables.
2. La technologie alliée à des méthodologies simplifiées à appliquer au secteur de la pêche représente une manière idéale de créer des processus et des procédures de collecte de données plus solides. La mise au point de solutions faisant appel aux technologies de l'information et des communications dans l'ensemble du Pacifique a connu un essor rapide ces dix dernières années. En effet, en 2018, 50 % des habitants de la région ont un accès régulier à Internet. L'élaboration de méthodes et d'approches qui profitent de cette évolution permet d'améliorer considérablement les gains d'efficacité, ce qui pourrait grandement renforcer les connaissances sur les pêches côtières et profiter à leur gestion.

Contexte

3. L'importance que revêt la précision des données, véritable cheville ouvrière d'une gestion efficace des pêches, n'a jamais été aussi évidente. Les effets du changement climatique viennent s'ajouter aux problèmes de la surpêche, de la pollution et de la croissance démographique. Ainsi, il est primordial de comprendre précisément et ponctuellement la manière dont les stocks halieutiques réagissent si les gestionnaires désirent pérenniser les systèmes en place.
4. La première Conférence technique régionale sur les pêches côtières avait reconnu ce besoin en concentrant l'ensemble de ses débats sur la question des données. Plusieurs domaines essentiels avaient été mentionnés, à savoir :
 - Le besoin d'élaborer et d'adopter des normes minimales relatives aux données des pêches côtières ;
 - L'élaboration de politiques et de textes de loi ;
 - La mise en place d'un dépôt de données ;
 - Le stockage des données ;
 - Les collectes nationales ;
 - La diffusion ;
 - La formation ; et
 - Le financement et les effectifs.
5. Les progrès réalisés au regard de ces domaines d'activité ont été présentés à l'occasion de la deuxième Conférence technique régionale sur les pêches côtières. Alors que davantage de pays essayent de réaliser des relevés sur les marchés afin de glaner des informations sur les pêcheries, force est de constater que les progrès réalisés sont lents et limités dans la plupart des domaines mentionnés lors de la Conférence.
6. Depuis la deuxième Conférence qui s'est tenue il y a douze mois, certains domaines clés ont connu une formidable impulsion alors que d'autres n'ont pas beaucoup progressé. Le Programme pêche côtière de la CPS a redoublé d'efforts pour rendre les outils de collecte de données plus efficaces et précis. Le présent document d'information a pour objet de mettre en évidence les progrès réalisés jusqu'à aujourd'hui et de démontrer l'utilisation de ces outils.

Outils permettant d'améliorer la collecte et le traitement des données

7. Plusieurs outils ont vu le jour et/ou ont été améliorés ces douze derniers mois. Ils ont été mis à l'essai à l'occasion des visites régulières qu'effectuent les agents du Programme pêche côtière de la CPS dans les pays. Nous présenterons des exemples et démontrerons l'utilisation de tous ces outils.
 - **Application pour les enquêtes auprès des pêcheurs** pour le secteur des pêches côtières qui fait partie de TAILS.
 - **Application pour les relevés sur les marchés** mise au point et testée actuellement sur le terrain.
 - **Outil de mesure** pour l'échantillonnage à grande échelle des captures.
 - **Programme informatique** pour traiter les données recueillies par le biais de l'outil de mesure.
 - **Modules d'apprentissage en ligne** pour le développement des techniques avancées d'identification des poissons.
8. Les outils et les applications ne sont performants que si les données collectées sont de bonne qualité. Nous avons suivi les recommandations formulées lors des précédentes Conférences et élaboré des questionnaires pour les enquêtes auprès des pêcheurs et les relevés sur les marchés fondés sur la collecte de données spécifiques à des espèces comme la taille et la longueur, voire, autant que possible, le poids. Nous vous présenterons quel type de résultats peuvent découler de ces données et comment ces résultats peuvent être utilisés pour orienter la prise de décisions.

Observations

9. La prochaine étape de l'élaboration et de l'application de ces démarches de collecte de données consiste à recueillir la réaction des utilisateurs finaux sur la commodité des outils, l'analyse des données et les besoins de visualisation. Au fur et à mesure que ces méthodes seront présentées et mises en place dans les pays, nous nous efforcerons d'ajouter les observations recueillies dans le processus d'amélioration. Cet exercice sera plus efficace lorsque les programmes auront déjà été opérationnels depuis un certain temps. Lorsque les pays nous demanderont de l'aide et de l'assistance pour améliorer leurs systèmes de collecte de données halieutiques, nous œuvrerons à leurs côtés pour concevoir les programmes d'échantillonnage les plus efficaces possible. Ensuite, nous recueillerons leurs réactions et prendrons en compte leurs observations en vue d'améliorer le système, suite à une période de mise en œuvre de 12 mois.

Communication et diffusion

10. Pour nous, les activités que nous menons de concert avec les communautés sont fondamentales pour le succès à long terme d'un programme de collecte de données. Ces outils doivent permettre de présenter des résultats appropriés, en temps voulu et être partagés et débattus avec les communautés concernées. Les stratégies de gestion communautaire et de cogestion représentent des éléments essentiels d'une pêcherie durable. L'adaptation des technologies dans une optique de simplification et d'amélioration de la collecte de données et des processus de retours d'opinion est tout aussi importante pour les communautés que pour les services nationaux des pêches. Nous œuvrons d'ores et déjà auprès de programmes communautaires en vue de renforcer ces méthodes à utiliser dans les structures communautaires.